

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 91413
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfimmo@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 74 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

N° de tél. dépannage : voir le détail de facturation
par site

FLX08300337700158-07SGI01

VIVRAVISA

5 RUE DE MOISSAC
82190 BOURG-DE-VISA

Facture du 23/03/2024 n° 10195985839



Montant Hors TVA	121,71 €
Montant TVA (payée sur les débits)	21,26 €
Facture TTC	142,97 €

Montant total à payer (TTC) 142,97 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 23/04/2024 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de **142,97 €**
à partir du : **08/04/2024**

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00797697079 XX

Facture du 23/03/2024 n° 10195985839

Récapitulatif de votre facture



Total Electricité (HT)		108,50 €
Fourniture		108,50 €
Taxes et contributions Hors TVA (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		13,21 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)		2,88 €
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE)		10,33 €
Services (HT)		0,00 €
Services		0,00 €
Total Hors TVA		121,71 €
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	21,26 €
TVA à 5,50%	21,28	1,17 €
TVA à 20,00%	100,43	20,09 €
Total TTC facturés sur la période		142,97 €

Nombre de Points de Livraison de ce compte commercial

1

Nombre de Points de Livraison facturés

1

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE, aussi appelée Accise sur l'Electricité) augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2024. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

Actualités

Consultez la mise à jour de la charte de protection des données personnelles EDF Entreprises & Collectivités sur le site [edf.fr](https://www.edf.fr) via l'onglet « Données personnelles » en bas de page. Vous pouvez aussi contacter votre conseiller EDF.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 72,9% nucléaire, 5,6% renouvelables (dont 0,3% hydraulique, 1,4% éolien, 2,7% solaire, 1,2% Biomasse), 14,9% gaz, 5,4% charbon, 0,8% pétrole, 0,4% autres fossiles.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

68,8% hydraulique : 48,2% France (dont 1,1 % enchères) , 20,7% hors France (Espagne, Finlande, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie), 18,7% éolien : 11,3% France (dont 10,2% enchères) et 7,4% hors France (Allemagne, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède), 7,1% biomasse : 7,1% France dont (7,1% enchères),

5,4% solaire : 4,8% France (dont 4,8% enchères) et 0,6% hors France (Allemagne, Espagne, Italie).

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,3% hydraulique, 23,7% éolien dont 12,7% enchères, 5,5% solaire dont 5,4% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2022 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

VIVRAVISA

Détail de votre facturation par site du 23/03/2024 n° 10195985839

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels
Option HC 12kVA
Réf. de votre contrat 2010008097947
Prix réglementés
Souscrit depuis le 15/02/2022

Données Point de Livraison

5 ROUTE DE MOISSAC ECBI 82190 BOURG DE VISA
Réf Acheminement Electricité : 16328654091813



3 / 4

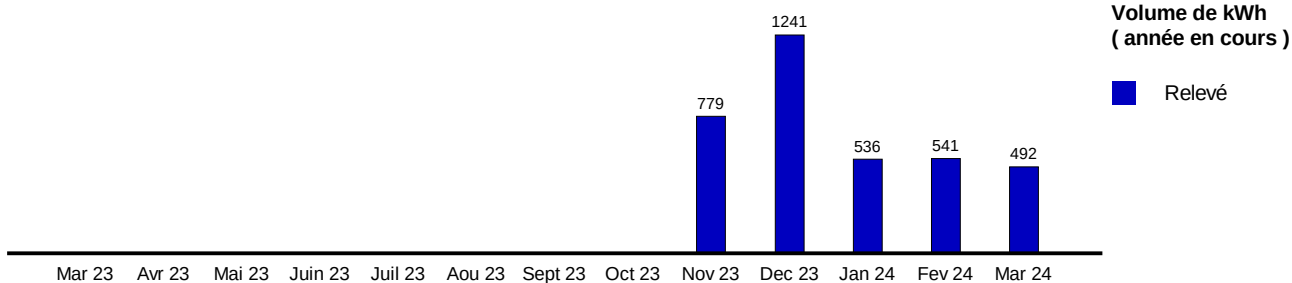
Document à conserver 10 ans

Urgence

Dépannage Electricité Enedis

09 726 750 82 (service gratuit + prix d'appel)

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *				108,50 €	HT
Abonnement électricité (HT)		Période	Prix unitaire HT	18,40 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/03/2024 au 31/03/2024		18,40 €/mois	18,40 €	5,50 %
Consommation (HT)		Période	Conso 492 kWh	Prix unitaire HT	90,10 €
Electricité Heures pleines	du 22/02/2024 au 21/03/2024	384 kWh	19,110 c€/kWh	73,38 €	20,00 %
Electricité Heures creuses	du 22/02/2024 au 21/03/2024	108 kWh	15,480 c€/kWh	16,72 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 13,12 €, et la part variable est de 21,46 €

Services			0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		Assiette		Taux de TVA
			INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				13,21 €	Hors TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité		Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Contribution Tarifaire d'Acheminement		du 22/02/2024 au 21/03/2024	492 kWh	2,10000 c€/kWh	10,33 €
		du 22/02/2024 au 22/03/2024	13,12	21,93 %	2,88 €
					20,00 %
					5,50 %

Total Hors TVA pour ce site				121,71 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)			Assiette	21,26 €	
TVA à 5,50%				1,17 €	
TVA à 20,00%				20,09 €	
Total TTC pour ce site				142,97 €	TTC

Les montants de TVA et le montant TTC par site sont fournis à titre d'information. Seuls les montants figurant sur la première page font foi.

Données de comptage	
Identifiant de comptage : 031	Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100	
Heures Creuses : 3H00-8H00 14H00-17H00	
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation sans différenciation temporelle	
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 12,0	

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures pleines	2287 le 22/02/2024	2671 le 22/03/2024
Heures creuses	8732 le 22/02/2024	8840 le 22/03/2024

Les prochaines étapes • Prochain relevé vers le 22/04/2024

